

Les subsides

M. Fisher: Qu'il nous donne les preuves qu'il a été incapable de fournir à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, qui n'a rien trouvé à redire à la transaction.

M. Andre: C'est Marc Lalonde qui me l'a dit.

M. Fisher: Que le député porte ses accusations en dehors de la Chambre et qu'il prenne les risques que M. Worthington a pris. Lui au moins, il a le courage de ses idées...

M. Andre: Il faudrait que j'aille à Londres ou en Suisse, parce que M. Strong n'habite pas au Canada.

M. Fisher: ... et était prêt à fournir des preuves et à aller devant les tribunaux. Il a fait montré davantage de courage que le député de Calgary-Centre en portant ses accusations. Il faudrait éviter de tomber dans le piège tendu par les conservateurs qui voudraient dénigrer la société en rabaissant l'homme qui la dirige.

Les députés d'en face, dont bon nombre sont incapables d'organiser quoi que ce soit, se permettent de déclarer à la population qu'un homme ayant le talent et la stature de Maurice Strong commet quelques irrégularités. Eh bien, qu'ils nous en donnent la preuve, monsieur le Président.

M. Andre: Pourquoi pensez-vous que les actionnaires minoritaires de AZL poursuivent M. Strong en ce moment?

Le président suppléant (M. Corbin): La parole est au député de Crowfoot (M. Malone) pour un rappel au Règlement.

M. Malone: Monsieur le Président, le député d'en face n'a sûrement pas voulu induire la Chambre en erreur. Je tiens simplement à lui dire que lors des prochaines élections fédérales, le parti conservateur n'aura pas besoin de beaucoup d'organisation pour remporter la victoire.

M. Fisher: Monsieur le Président, j'aimerais bien que les députés conservateurs reviennent dans ma circonscription y tenir le langage qu'ils y ont tenu en 1980 sur les sociétés de la Couronne.

Des voix: Nous y serons.

M. Fisher: Venez dans Mississauga-Nord et nous organisons une petite causerie.

M. Wilson: Y serez-vous?

M. Fisher: Peut-être pourrions-nous y parler de Petro-Canada, comme nous l'avons fait en 1980. Je crois même possible d'aller causer dans une de ses stations-service. Nous en avons beaucoup et elles sont faciles à trouver, à cause de tous les automobilistes qui y font la queue. Elles sont populaires. Allons donc dans un endroit pareil pour parler des sociétés de la Couronne.

M. Andre: Le parti des sondages, de la propagande et du favoritisme.

M. Fisher: C'est là le genre de choses qui a vite fait dégringoler le parti conservateur dans l'opposition, en 1980, et j'applaudirais certes à une nouvelle dégringolade aux prochaines élections.

Des voix: Bravo!

M. Fisher: Monsieur le Président, permettez-moi pour conclusion...

Des voix: Bravo!

M. Fisher: ... de répéter que je considère les sociétés de la Couronne comme des instruments très efficaces pour le développement du Canada. Je rejette les théories de droite à la Reagan que prône le parti conservateur, de même que son habitude de lancer des attaques personnelles au lieu de fournir des preuves et de présenter des arguments logiques. J'estime que Petro-Canada est une grande réussite et je salue son expansion dans tout le pays. Je regarde Air Canada et je vois que c'est l'une des rares sociétés aériennes du monde à avoir réalisé des profits dans des temps difficiles. L'une des rares. Je regarde Postes Canada...

• (1750)

Des voix: Oh, oh!

M. Fisher: J'exploite une entreprise de ventes directes par la poste, et quand je critique Postes Canada, je le fais avec la plus grande circonspection, car je constate le plus souvent que mes critiques ne sont pas fondées. J'ai été à même de constater que la société a beaucoup amélioré le service depuis un an. C'est grâce à la souplesse qu'ils ont acquise en devenant société de la Couronne que les services postaux ont pu reprendre le dessus et regagner dans une certaine mesure la confiance de ses employés et des Canadiens en général.

Je constate que le gouvernement agit bien envers les sociétés de la Couronne. Il s'occupe de développer des secteurs de notre économie dont l'entreprise privée se désintéresse. Il cherche à accroître la participation canadienne et à favoriser une politique publique, après une discussion générale à la Chambre.

Les attaques comme celle dont nous avons été l'objet sont sans fondement. Je mets au défi ceux qui en sont fiers de prouver ce qu'ils ont avancé.

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Monsieur le Président, dans la motion qu'il a présentée à la Chambre des communes, le très honorable chef de l'opposition (M. Clark) fait ressortir le tort que les sociétés d'État font au Canada et note qu'elles servent à soustraire les activités du gouvernement au regard de l'opinion publique.

Nous venons d'en avoir un exemple ici même à la Chambre, avec le discours du député de Mississauga-Nord (M. Fisher). Comme on ne nous rend pas convenablement compte de ses pompes et de ses œuvres—et il n'en va pas autrement pour d'autres sociétés d'État—le député peut à loisir leur prêter une grande valeur et parler de leur apport dans l'économie canadienne, sans craindre le moindre contredit, étant donné que l'activité de Petro-Canada est soustraite à la connaissance du public.

C'est seulement lorsqu'un journaliste fureteur, ou un député ayant l'esprit d'initiative, ou un enquêteur hardi, découvre quelque chose et le signale à l'attention générale que nous commençons à entrevoir comment fonctionnent des organisations comme Petro-Canada. C'est seulement lorsqu'un journaliste se rend à leurs bureaux, à Calgary, et constate que des étages entiers sont vides, mais que l'on paie néanmoins un loyer très élevé pour tout cet espace, dans la plupart des cas à des amis du parti libéral, que l'on commence à réaliser ce qui se passe.